

Peser sur son quotidien via les TIC ?

Tablettes, blogs, web 2.0... Depuis quelques années, les outils numériques ont envahi notre quotidien, au point que les collectivités et les pouvoirs publics les intègrent dans leurs pratiques citoyennes et démocratiques. Focus sur « Ville sans limite », une application d'urbanisme collaboratif.

Et si vous imaginiez votre quartier tel que vous le souhaitez ? Une tablette numérique entre les mains, vous interagissez en temps réel avec l'image de la rue dans laquelle vous vous trouvez et vous la modifiez à votre convenance : un espace vert ici, une piste cyclable là, une serre sur un toit ; du bout des doigts, rehaussez ou rapetissez un immeuble et réduisez le nombre de places de parking... Une fois vos combinaisons choisies, l'application vous donne la possibilité de consulter les préférences des autres utilisateurs.

« C'est un outil qui permet de donner son avis sur un quartier, en amont d'un projet urbanistique », explique Alain Renk, architecte et fondateur d'UFO, une start-up participant à l'émergence de nouveaux outils pour un urbanisme plus « ouvert ». En octobre dernier, la ville de Rennes a testé cette application avec ses habitants, et leur a proposé de repenser le quartier proche de la gare. « L'outil peut être utilisé comme une base de connaissances pour les architectes. C'est aussi un élément concret pour lancer une concertation et un dialogue sur la ville de demain, entre la société civile, les élus et les professionnels. »

À Rennes, environ six cents habitants ont encodé leurs choix sur les tablettes prêtées par la ville. Des tendances se sont dessinées. « Sur cette base, nous avons transmis une étude sociologique à la ville qui est en train de réfléchir à la façon d'utiliser ces résultats », déclare Alain Renk. Cette application numérique pourrait donc

servir d'aide à la décision aux élus et architectes, « mais elle n'est pas un outil de sondage, ni de vote », précise-t-il. Les avantages de cette application ? « On ne discute plus seulement avec les vingt mêmes personnes qui se déplacent lors d'une réunion de quartier ou d'une enquête publique, mais avec un public plus étendu qui donne 15 ou 20 minutes de son temps », répond le concepteur.

Delphine DENOISEUX



© Unlimited Cities par UFO - Benjamin Boccas (Photographe)

Interview de la chercheuse

Périne Brotcorne, auteure de l'étude « Les outils numériques au service d'une participation citoyenne et démocratique augmentée »

Symbioses : Que pensez-vous de ces applications numériques ?

Périne Brotcorne : Si l'outil est utilisé en amont de la décision politique, comme cela semble être le cas, on peut parler de démocratie participative et dans ce cadre-là, la démarche atteint ses objectifs. Mais j'émet une réserve quant à l'utilisation de cet outil par tous car seule une élite se sent concernée par ces questions. En outre, il s'agit d'analyser le résultat : qu'est-ce qu'on fait avec les propositions des habitants ? À quel point influenceront-elles les décisions politiques ? Car il y a bien souvent un filtre d'expertise en bout de course.

Quel constat faites-vous de la force du numérique dans le domaine de la participation citoyenne ?

Le numérique revêt un potentiel considérable et séduisant en termes d'interactivité, mais ce n'est pas l'outil à lui seul qui peut garantir une participation citoyenne plus effective. Il facilitera peut-être la participation de ceux qui ont envie de s'engager dans ce type de projets, mais qui l'auraient fait par ailleurs, avec d'autres moyens.

Les dispositifs de participation numérique doivent-ils être chapeautés par une commune ou par les citoyens eux-mêmes ?

La plupart des études montrent que si ce genre d'initiatives part des pouvoirs publics, elles restent vides et l'interactivité n'est pas là. D'après moi, les initiatives doivent partir des citoyens, ou en tout cas, être proposées depuis la base. Lorsqu'il s'agit de participation à un niveau décisionnel, il faut que les pouvoirs publics concernés accompagnent l'initiative à un moment donné du processus.

Comment améliorer la participation en n'excluant pas les TIC ?

D'une part, la question d'une refonte des méthodologies de travail des pouvoirs publics doit être posée : les outils numériques ne modifient pas le débat de fond sur leur manière d'associer (ou non) les citoyens aux décisions. En Belgique, par exemple, je n'ai pas relevé d'initiatives de démocratie participative en tant que telles. Certes, des communes ont développé un site internet interactif et les citoyens ont la possibilité d'y poster des vidéos et commentaires, mais elles ne les impliquent pas encore aux décisions proprement dites. D'autre part, il faut intéresser les gens à la chose publique et les former à la participation citoyenne et démocratique. C'est une démarche qui n'est pas innée. Dans ce cadre, les associations d'éducation permanente jouent (et doivent continuer à jouer) un rôle fondamental, elles peuvent employer les outils numériques afin de réintégrer le public précarisé, en lui permettant de s'exprimer sur des questions auxquelles il n'a pas l'habitude de répondre.

Propos recueillis par D.D.

L'étude est en ligne sur www.ftu-namur.org
(FTU : Fondation Travail-Université)